

MÉMOIRE

BAPE : Bureau des Audiences Publiques en Environnement

Pourquoi le projet vous intéresse-t-il?

Notre entreprise, SPI Santé Sécurité a pignon sur rue à Rouyn Noranda depuis plusieurs années. Notre relation est basée sur la confiance, la transparence et la collaboration de nos partenaires d'affaire. Nous n'avons aucun doute que Falco a considéré les éléments essentiels et mis en place l'ensemble des meilleures pratiques pour assurer un rayonnement de la région de Rouyn-Noranda à l'échelle mondiale.

De par notre relation, nous comprenons l'importance que Falco porte à la santé sécurité de leurs employés. Nous croyons que lors de la mise en activité de la mine, en plus de créer 900 emplois durant la période de construction et 500 emplois durant la période d'exploitation, les employés seront bien traités et Falco s'assurera de fournir l'ensemble de la protection requise et évaluer l'ensemble des risques présents pour réduire et même éviter les accidents au travail.

Quelles sont vos préoccupations ou vos perceptions à l'égard du projet?

L'environnement est un élément important à tenir en compte dans la construction et l'exploitation de la mine. Nous sommes d'ailleurs nous-même en processus d'implanter un programme ESG puisque ces éléments sont au cœur de nos préoccupations. Notre perception demeure que Falco semble avoir pris en compte les préoccupations à cet égard, a complété les analyses pertinentes et mis en place des initiatives pour adresser les enjeux suivants :

- Qualité de l'air
- Qualité de l'eau
- Gestion des résidus
- Émissions de gaz à effet de serre
- État des sites suivant la cessation des activités

Falco a également considéré les inconvénients liés au bruit afin de limiter l'impact sur les citoyens. Étant une entreprise en santé sécurité, nous sommes sensibles aux risques en lien avec le niveau sonore dans les mines. Nous sommes convaincus que Falco prendra les moyens nécessaires pour protéger leurs employés et sommes rassurés de savoir à travers leur documentation, que la communauté ne sera pas impactée.

En quoi influencera-t-il l'environnement et la qualité de vie de votre milieu?

1. **Dépollution** : La réhabilitation du site permettra de nettoyer les sols contaminés et d'améliorer la qualité de l'eau environnante.
2. **Réduction des émissions** : En intégrant des technologies plus propres, le projet pourrait diminuer les émissions de polluants, contribuant ainsi à un air plus pur.

3. **Biodiversité** : La restauration de l'environnement peut favoriser la biodiversité locale en réhabilitant les habitats naturels.

Amélioration de la qualité de vie

4. **Création d'emplois** : Le projet peut générer des emplois stables, ce qui est crucial pour le développement économique de la région et le bien-être des familles.
5. **Infrastructures communautaires** : Des investissements dans des infrastructures (parcs, espaces publics) pourraient améliorer l'esthétique et la fonctionnalité du quartier.
6. **Engagement communautaire** : En impliquant les citoyens dans le processus, le projet peut renforcer le sentiment d'appartenance et de fierté locale.
7. **Santé publique** : Une meilleure qualité de l'air et de l'eau peut conduire à une amélioration générale de la santé des résidents.

Est-il acceptable et pourquoi?

Le projet nous semble acceptable. La documentation partagée nous permet de bien comprendre l'ensemble des analyses complétées pour s'assurer de répondre adéquatement aux préoccupations de la communauté :

- Des centaines de rencontres avec les communautés et parties prenantes
- La mise en place d'un comité consultatif actif depuis février 2019
- Plusieurs études réalisées sur les impacts sociaux
- Un exercice de matérialité ESG

Le projet de Falco respecte nos valeurs qui consiste à prendre soin du bien-être des gens soit les employés et la communauté, par l'écoute de leurs préoccupations et la mise en place d'initiatives autant environnementales que sociétales.

Pourrait-il être amélioré et comment?

De par la lecture des documents soumis, nous n'avons pas de suggestions spécifiques additionnelles aux points mentionnés plus haut.

Devrait-il être autorisé ou non?

Nous sommes en accord avec le projet Horne 5.

Renseignements : Guy Beaudin, Vice-président, affaires corporatives
SPI Santé Sécurité
450-420-2012, poste 4029
guy.beaudin@spi.com